

## Véhicules partagés

Les véhicules en libre-service et le covoiturage transforment les modes de déplacement des riverains et contribuent à limiter l'émission de gaz à effet de serre.



### Autopartage en boucle

Mis en place en janvier 2023, ce service de location en libre-service permet de répondre aux besoins ponctuels de déplacement en voiture des Chavillois. Il est actuellement assuré par [Communauto](#) ➔.

Accessibles depuis deux stations d'autopartage aménagées sur l'espace public par Grand Paris Seine Ouest, deux véhicules de type hybrides (Crit'Air 1) peuvent ainsi être réservés pour une heure ou plusieurs jours **à partir de 2,15 € par heure et 0,32 € par kilomètre** (carburant et entretien inclus).

Véritable alternative à la voiture individuelle, l'autopartage contribue à limiter la place de la voiture en ville et ses émissions polluantes.

Téléchargez [l'application Communauto](#) ➔ pour utiliser les véhicules.

#### Localisation des places en autopartage

- 667, avenue Roger Salengro
- 32, rue Anatole France (à proximité de la gare Chaville – Rive Gauche)



